

ADMINISTRATION  
REDACTION - PUBLICITE - IMPRIMERIE  
10, place Jean-Jaurès, 10  
SAINT-ETIENNE  
Téléphone : 59-92, 59-93, 59-94, 59-95  
BUREAUX ET PUBLICITE  
PARIS, 18, rue Richelieu, Téléphone Richelieu 39-58  
LYON, 28, quai Augagneur, Tél. Moncey 86-19  
ROANNE, 14, cours de la République, Tél. 22-25  
LE PUY, 35, place du Breuil, Téléphone 4-23  
VIENNE, 3, rue Teste-du-Baillet, Téléphone 3-58  
NANTES, 2, rue Jeanne-d'Arc, Téléphone 9-34  
NICE, 11, rue Saint-Dominique, Téléphone 32-25  
La publicité est également reçue à l'Agence  
Havas à Paris et dans toutes ses succursales.

# L'Éclair

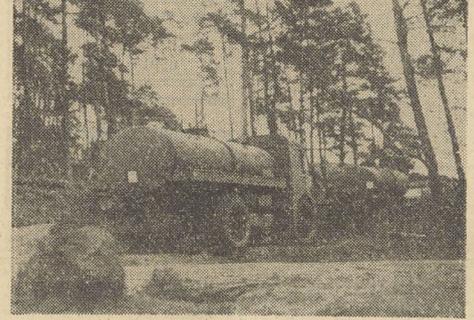
## REPUBLICAINE

1940 - 42<sup>e</sup> Année - N° 90

SAMEDI  
30  
MARS  
LUNE : dem. q. le 30; nouv. le 7.  
Heure nouvelle  
SOLEIL : lev. 6 h. 35; c. 19 h. 17.  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus  
Compte chèques postaux : Lyon 54-54

### Communiqué officiel N° 415 DU 29 MARS (matin)

Rien à signaler.  
**L'ACTIVITÉ**  
s'est manifestée  
par des patrouilles aériennes



Camions et dépôt d'essence camouflés dans un bois (Photo N.Y.T. Visa 68.377)

Paris, 29 mars.  
En raison du mauvais temps, l'activité militaire a été beaucoup moins intense au cours de la journée d'hier.  
Sur terre, les Allemands ont continué leurs tirs d'artillerie compris entre la Sarre et les Vosges. Il n'y a pas eu de contacts d'infanterie. Les batteries allemandes continuent à tirer sur les bois et sur quelques localités, mais on ne peut tirer aucune conclusion de cette agressivité.  
Dans l'air, en raison des tempêtes de neige, l'activité a été beaucoup moins grande au cours de la journée d'hier. Les Britanniques ont poursuivi leurs reconnaissances et leurs patrouilles en mer du Nord et au-dessus de la région du Nord-Ouest de l'Allemagne.  
Au cours de ces opérations, deux avions britanniques ont été abattus sur le front.  
On n'a enregistré presque aucune activité aérienne en raison du mauvais temps, cependant les Français ont envoyé deux reconnaissances profondes au-dessus du territoire allemand. Les Allemands ont envoyé quatre reconnaissances au-dessus des régions du Nord et de l'Est de la France. C'est au cours d'un de ces raids qu'un appareil Dornier 17, s'est écrasé au sol à la suite d'une panne ou d'un accident de moteur.



Le pont de Kehl et la rive allemande (Photo N.Y.T. Visa 68.266)

### AU JOUR LE JOUR

Paris, 29 mars.  
Avec les trois jours sans viande, nous serons bien obligés de nous rabattre sur les légumes. Si nous en trouvons dans notre potager, nous réaliserons une économie appréciable. Il s'agit donc, pour ceux qui possèdent un lopin de terre au soleil, de lui faire rendre le maximum cette année. Les habitants des banlieues s'y préparent déjà. Je les ai vus, sarclant et bêchant leur bout de terrain. Et là où la main de l'homme ne suffit pas, la femme y met la sienne. Les enfants, employés à des travaux moins pénibles, s'occupent à monter un poulailler et un clapier. Et le grand-père taille les espaliers. On s'occupe de fleurs, plus tard.  
La même activité fiévreuse règne dans tous les jardins. Voici le moment de semer oignons, carottes et petits pois. Il faut faire vite et bien. Nos ressources sont réduites; cultivons notre potager.  
Au cours de ma promenade le long des murs bas de toutes ces petites propriétés, j'ai noté quelques noms amusants. Dans un lotissement, un clos de deux cents mètres à peine a été baptisé pompeusement : « Les Hespérides ». Beaucoup de « Nids ». Les « Ermitages » sont nombreux aussi, et si peu isolés ! Une maisonnette de briques roses à volets verts s'appelle « Ma chérie », et celle-ci, encore plus modeste, s'orne d'une plaque d'émail avec ses trois mots : « Enfin, la nôtre ! ». On l'avait désirée longtemps, on s'était privé de bien des choses... Il y a du courage dans ces trois mots, avec une légitime fierté et sans doute du bonheur.  
Mais pourquoi tous ces pavillons affichés-ils cet avis sur leur porte : Attention ! Chien méchant ? Peut-il y avoir, dans un seul pays, tant de gardiens redoutables ? Je n'en crois rien. A preuve, ce brave épagneul qui, après m'avoir flairé, me tendit une patte amicale à travers la grille. Son maître, ahuri de tant

### APRÈS LE CONSEIL SUPRÊME franco-britannique

La déclaration des Alliés marque une nouvelle phase dans la conduite des hostilités

Londres, 29 mars.  
La déclaration par laquelle les gouvernements alliés ont proclamé leur résolution commune de poursuivre la guerre jusqu'à la victoire et d'assurer une paix juste et équitable, est saluée, unanimement, par la presse, comme un événement capital marquant le début d'une nouvelle phase dans la conduite des hostilités.

#### Les rapports avec l'Italie et les Soviétiques

L'« Evening Standard » examine ensuite la question des rapports des Alliés avec l'Italie et les Soviétiques.  
Il souligne, en faisant allusion au désir de rapprochement avec l'Italie, manifesté en France, que personne n'a poursuivi cette fin plus activement que M. Chamberlain.  
D'ailleurs, la ferme et amicale réponse britannique à la récente protestation italienne, a témoigné d'une bonne volonté envers le gouvernement italien, tout en maintenant pleinement les droits britanniques.  
En ce qui concerne les Soviétiques, bien qu'actuellement les relations franco-russes soient tendues, « il n'y a pas de divergences de vues entre les Alliés au sujet de l'Union Soviétique ».

#### Le gage d'une paix durable

De Mme Geneviève Tabouis, dans l'« Œuvre » :  
Il n'y a pas à comparer les termes de l'accord en question avec celui de « principe », et si bref, qui avait été signé à l'Anglo-Américain, le 4 août 1914.  
Aujourd'hui, l'accord franco-britannique comprend trois points, dont deux n'ont pas leur équivalent dans l'accord de 1914.  
Le point 1 stipule simplement que les deux pays s'engagent à ne négocier aucune paix, ni aucun armistice, si ce n'est d'un commun accord.  
Le point 2 stipule que les deux pays s'engagent à ne discuter les termes de la paix qu'après avoir obtenu des garanties effectives de sécurité après un complet accord entre eux sur tous les sujets.  
Le point 3 détermine que les deux pays sont d'accord pour maintenir leur communauté d'action en tous domaines après la guerre et dans la paix aussi longtemps que la France et l'Angleterre ne jugeront pas assurés la sécurité des peuples, la reconstruction de l'Europe, le respect du droit et l'ordre international.

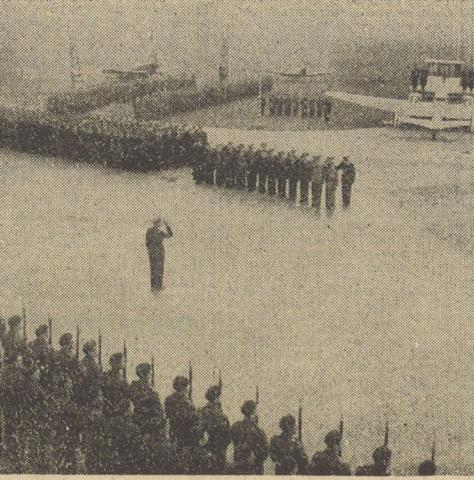
#### Un avertissement à l'Allemagne

« The Daily Mail » écrit :  
Cette déclaration a été un ferme avertissement aux Allemands. Les Alliés entendent combattre jusqu'à ce qu'ils réalisent les fins pour lesquelles ils ont pris les armes. Elle n'assigne aucune limite de temps à la coopération franco-anglaise, et elle contribue grandement à encourager les nombreux Français et Anglais, qui estiment que leur prospérité et sécurité sont solidaires.

#### M. Paul Reynaud met M. Lebrun au courant

Paris, 29 mars.  
M. P. Reynaud, président du Conseil, est allé ce matin à l'Élysée rendre compte au président de la République, des travaux et des décisions du Conseil suprême qui s'est tenu hier à Londres.

### Les premiers aviateurs polonais sur le front



Vue générale pendant la revue des escadrilles sur le terrain au moment du départ (Photo Keystone, Visa 68.312)

### Le général Gamelin a passé en revue, en Angleterre, une brigade canadienne

Il a adressé une émouvante allocution au régiment de Québec

Londres, 29 mars.  
De l'envoyé spécial de l'Agence Havas :  
A l'occasion du séjour que fait en Angleterre le général Gamelin, venu à Londres pour assister à la sixième réunion du Conseil suprême de la guerre, le général Sir Edmund Ironside, chef de l'état-major impérial, a invité le généralissime des armées alliées à visiter les différents contingents du corps expéditionnaire canadien.  
Avant de se rendre en France, ces troupes sont entrainées dans la région militaire d'Aldershot : c'est là que ce matin, le général Gamelin, accompagné du général Sir Edmund Ironside et du général Koeltz, les a passés en revue et a eu l'occasion d'assister à quelques-uns de leurs exercices en campagne.  
Sur l'esplanade de la caserne Leppig, les soldats des premiers et deuxième régiments d'infanterie canadienne s'étaient rangés en carrés.  
A son arrivée, le général Gamelin fut accueilli par le major-général Mac Haugthon qui accompagnait son officier d'ordonnance, le lord Tweedsmuir, fils de l'ancien gouverneur du Canada, par le brigadier Stuart et les colonels Bilester et Tremaine, commandant les deux régiments.  
Les troupes se fixèrent au garde à vous, tandis qu'au mat, au pied duquel se tenait le généralissime, montait le drapeau où, près des feuilles d'érable du Canada voisinent les lis de France et l'Union Jack.  
Tandis que les musiques des régiments jouaient alternativement des marches militaires françaises et britanniques, les troupes évoluaient et défilaient en le saluant au passage devant le général Gamelin.  
Quand le parade eut pris fin, les musiques jouèrent la « Marseillaise ».

#### Washington n'a reçu aucune assurance que les navires américains ne seraient pas attaqués par les Allemands

Washington, 29 mars.  
Le département d'Etat déclare que, contrairement à certaines informations de la presse américaine, il n'a, jusqu'à présent, reçu aucune assurance de Berlin que les navires américains ne seraient pas attaqués par les avions ou les sous-marins allemands.

#### Le procès des ex-députés communistes

Paris, 29 mars.  
Ce matin, à 9 heures, le procès des 35 députés communistes, qui comparait devant le 3<sup>e</sup> tribunal militaire de Paris, a continué.

#### La navigation est reprise sur le Danube

Bucarest, 29 mars.  
La navigation sur le Danube, a été reprise. Les premiers troupes pétroliers sont arrivés à Giurgiu afin de charger du pétrole destiné à l'Allemagne.

#### Le défilé devant la dépouille de Branly

Paris, 29 mars.  
Des ce matin, 16 heures, les Parisiens ont été admis à nouveau à défilé devant le corps de Branly exposé dans son laboratoire transformé en chapelle ardente.

#### Le Cabinet de M. Pinelli

Paris, 29 mars.  
Par arrêté, publié à l'« Officiel », le capitaine de frégate Louis Pinelli, en service au ministère de la Marine marchande, est nommé directeur du cabinet de M. Noël Pinelli, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande.

### La prochaine campagne présidentielle AUX ÉTATS-UNIS

Qui sera l'heureux élu ?



De gauche à droite : Le sénateur Arthur H. VANDENBERG, le sénateur WHEELER, le vice-président John NANCE GARNER et le sénateur Robert A. TAIT, tous quatre candidats à la présidence des États-Unis, photographiés au cours d'un déjeuner donné en l'honneur des cinquante-huit ans du sénateur WHEELER. (Photo N.Y.T. Visa 68.066)

### M. FARINACCI RÉCIDIVE...

Rome, 29 mars.  
M. Farinacci prenant prétexte de réactions françaises aux attaques qu'il a portées contre les deux démocrates dans un récent discours après avoir énuméré les griefs de l'Italie à l'endroit de la France, écrit dans le « Regime Fascista » :  
« Les Français sont en arrière d'un siècle, ils croient que les Italiens sont prêts à oublier et doivent sentir l'honneur de se battre pour la France et, cela, malgré les offenses et les injures dont l'Italie a été l'objet et malgré les torts causés par les Français ».

#### Grâce aux souverains italiens le prince Radziwill et sa femme échappent au poteau d'exécution

Moscou, 29 mars.  
Le prince et la princesse Léon Radziwill, qui avaient été arrêtés et emprisonnés à Moscou, puis l'invasion de la Pologne, ont été soustraits au poteau d'exécution grâce à une intervention des souverains italiens. Le prince compte prendre du service dans l'armée française.

#### Incident peu banal sur un aérodrome anglais

Londres, 29 mars.  
Un incident peu banal s'est produit hier, sur un terrain d'aviation militaire anglais.  
Un jeune mécanicien, installé à califourchon sur le fuselage d'un chasseur, finissait de régler les câbles de transmission du gouvernail, lorsque le pilote qui ignorait sa présence, mit les gaz et décolla avant que le passager involontaire n'ait eu le temps de se glisser à terre.  
L'avion prit de la vitesse et de la hauteur, tandis que le mécanicien se cramponnait désespérément au gouvernail. Heureusement, le pilote s'aperçut rapidement, par suite de cette présence anormale, du fonctionnement de ses commandes de cette présence anormale. Réduisant progressivement sa vitesse, il revint se poser à l'aérodrome.  
Le mécanicien qui n'avait pas l'habitude de cette présence anormale, fut indemnisé de l'aventure.

#### MINUTE!

Une bonne nouvelle : pour la première fois, une faible femme a tenu tête au gouverneur de la Banque d'Angleterre.  
Elle a énergiquement protesté contre la dépense annuelle de 5.280.000 livres consacrée à la pension des anciens directeurs de la Banque.  
Avec quelque raison, sans doute, car ils ne doivent guère être plus de trois ou quatre...  
Alors — soit dit entre nous — ça doit faire une sacrée pension ! Tant mieux... Ça prouve, en tout cas, que la Grande-Bretagne a des réserves pour la conduite de la guerre.  
TOC.

#### Le Cabinet de M. Pinelli

Paris, 29 mars.  
Par arrêté, publié à l'« Officiel », le capitaine de frégate Louis Pinelli, en service au ministère de la Marine marchande, est nommé directeur du cabinet de M. Noël Pinelli, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande.

#### Le défilé devant la dépouille de Branly

Paris, 29 mars.  
Des ce matin, 16 heures, les Parisiens ont été admis à nouveau à défilé devant le corps de Branly exposé dans son laboratoire transformé en chapelle ardente.

#### Le Cabinet de M. Pinelli

Paris, 29 mars.  
Par arrêté, publié à l'« Officiel », le capitaine de frégate Louis Pinelli, en service au ministère de la Marine marchande, est nommé directeur du cabinet de M. Noël Pinelli, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande.

# Les relations ferroviaires des stations thermales du Centre

Moulins, 29 mars. M. Camille Planché, député de l'Allier, a reçu de M. Guinand, président de la Société nationale des Chemins de fer français, la lettre suivante :

Vous avez bien voulu nous transmettre une note émanant des Syndicats d'initiative de Vichy faisant ressortir les inconvénients que présentent pour les villes d'eaux du Centre, la suppression des trains de voyageurs 609-610 et 612-613 (Dijon-Clermont-Ferrand et retour, 611-612 (Vichy-Clermont-Ferrand et retour) réalisés en deux temps et nous demandant de rechercher la possibilité d'améliorer la situation pour la prochaine saison d'été 1940.

Comme vous le savez, nous avons été contraints de supprimer un certain nombre de trains de voyageurs en raison des nécessités impérieuses du moment qui nous obligent à assurer, en premier lieu, les transports militaires, les transports de marchandises d'importance nationale et enfin les transports de voyageurs de marchandises, tout en tenant compte de la nécessité dans laquelle nous nous trouvons de limiter notre consommation en charbon.

Toutefois, et bien que nous soyons toujours tenus à une politique sévère de limitations de parcours, nous avons inscrit à notre programme du prochain service un certain nombre de trains de voyageurs.

- 1) Deux navettes Clermont-Ferrand au Mont-Dore et retour relèveront et donneront à Clermont-Ferrand des correspondances de ou vers Paris :
- 2) Clermont-Ferrand à 10 h. 50 ; sera en correspondance avec l'express 504 vers Paris, retardé de 1 h. 30 environ ;
- 3) Clermont-Ferrand à 13 h. 17 ; (Paris 20 heures 45) ;
- 4) Clermont-Ferrand à 15 h. 13 ; relèvera la correspondance de l'express 506 partant de Paris à 7 heures 20 ;
- 5) Clermont-Ferrand à 17 heures 50 ;
- 6) Clermont-Ferrand à 20 h. 17 ; sera en correspondance avec l'express 506 vers Paris (Arrivée à 6 h. 40) ;
- 7) Deux trains saisonniers B.C. de Bordeaux (10 h. 05) ; à Clermont-Ferrand (19 h. 35) ; retour train C. B. de Clermont-Ferrand (8 h. 25) ; à Bordeaux (12 h. 03) ; desservant Laqueuille, le premier de 17 h. 51 à 17 h. 55 ; le deuxième de 10 h. 13 à 10 h. 27 ;
- 8) Un train en correspondance avec des trains de voyageurs du Mont-Dore ces trains auront également un prolongement sur Vichy ;
- 9) Deux trains saisonniers L.A. de Lyon P. (7 h. 40) ; Angers (17 heures) ; retour train A.L. de Angers (13 h. 25) à Lyon P. (22 h. 55) ; desservant Saint-Germain-des-Fossés, le premier de 10 h. 35 à 10 h. 40 ; le deuxième de 19 h. 55 à 20 h. 00 ; ils assureront une correspondance de et vers Vichy (sans transbordement) ;
- 10) Un train de voyageurs de Clermont-Ferrand à Angers (17 h. 55) ; et de Saint-Nazaire (19 h. 24) ; et 606, vers Le Mans (arr. 19 h. 29) ;
- 11) Le train A.L. relèvera à Angers les trains : de Quimper (départ 6 h. 45) ; et Nantes (12 h. 03) ; et 391 de Le Mans (départ 11 h. 40) ;
- 12) Les trains nouveaux dont il est question dans les deux derniers paragraphes ci-dessus, circuleront pendant la saison d'été, du 3 juillet au 22 septembre.

Par ailleurs, nous allons examiner la possibilité d'améliorer les correspondances de ou vers Angers à Saint-Germain-des-Fossés de ou vers Vichy par les grands trains transversaux O.L. et L.O. qui circulent entre Le Croisic-Nantes et Clermont-Ferrand et retour qui ont été supprimés à partir du 29 janvier pour des raisons que vous connaissez et que j'ai rappelées sommairement ci-dessus.

Je suis heureux de porter à votre connaissance cette série d'aménagements nouveaux qui permettront de réaliser également entre les villes d'eaux d'Angers, Vichy-Royal-Château-Guyon, La Bourboule, Le Mont-Dore, etc. et les principales villes et régions de France (Paris, Lyon, Bordeaux, Orléans, Angoulême, etc.) une bonne relation de jour et de nuit pendant la saison d'été.

Dans les circonstances actuelles et compte tenu de la politique de stricte économie des parcours que nous connaissons, nous sommes dans l'obligation de pratiquer, je pense que vous voudrez bien reconnaître que la Société nationale des Chemins de fer français a le devoir de respecter les légitimes intérêts de l'ensemble des villes d'eaux d'Auvergne.

## Dimanche à Vauzelles...

Coupe régionale des juniors U.F. Machineiste contre A.S. Vauzelles, à 14 heures ; G.A. Nivernais contre A.S. Nivernais.

Encore une belle journée de football dimanche, sur le terrain de Vauzelles.

En levée du rideau, l'A.S. Nivernais, composée des poteaux locaux, rencontrera la jeune équipe du G.A. Nivernais.

Puis, à 15 heures, dernière rencontre officielle des juniors vauzelles. Ces derniers, qui sont en tête du classement, devant employer pour vaincre s'ils veulent disputer la finale.

Ce sera un match ardemment disputé et qui méritera d'être vu.

Sont convoqués, à 14 heures, aux vestiaires : Bourgeois, Chénier, Chassignolle, Mignot, Mare, Moro, Pateau, Poullin, Raveau, Schmetz, Tissier, Barton, Bachellor, Mauloisse.

# Declarations relatives aux impôts sur les revenus aux taxes accessoires et aux avoirs à l'étranger

En vertu d'un décret-loi du 22 février 1940, les délais prévus pour la production des déclarations relatives aux impôts sur les revenus se trouvent étendus :

1) Jusqu'au 31 mars pour la généralité des contribuables ;

2) Jusqu'au 30 avril pour les commerçants et industriels qui ont clos leur exercice comptable dans le courant de décembre 1939 ;

3) Jusqu'au 30 juin pour les contribuables mobiles.

A moins qu'ils n'appartiennent à la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> catégorie ci-dessus, les contribuables auront donc à produire leurs déclarations le 31 mars au plus tard. Toutefois, le jour étant un dimanche, les déclarations pourront encore être reçues le lundi 1<sup>er</sup> avril.

Des formulaires sont mis gratuitement à la disposition des intéressés dans les perceptions, dans les bureaux des percepteurs, des recettes des finances et des trésoreries générales, ainsi que dans les bureaux des contrôleurs et des directions des Contributions directes.

Les formulaires concernent :

1) L'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux et les taxes accessoires (y compris les prélèvements limitatifs) et l'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales (formule A, couleur chamois) ;

2) L'impôt général sur le revenu et les charges de famille (formule B, blanche) ;

3) Les avoirs à l'étranger (formule C, verte).

Aux formulaires est jointe une notice sommaire portant, au verso, les adresses des contrôleurs du département.

Les déclarations modèle A (bénéfices industriels et commerciaux, etc.) doivent être adressées au contrôleur du siège de l'entreprise ou de l'établissement.

Les déclarations modèle B (impôt général sur le revenu, etc.) (avoirs à l'étranger) doivent, en principe, être envoyées au contrôleur du lieu du domicile habituel.

En particulier, les contribuables provisoirement installés dans une résidence de refuge, adresseront ses déclarations au contrôleur de leur domicile habituel, s'ils y ont conservé à leur disposition leur appartement garni de meubles.

Si la localité de refuge est hors du département du domicile habituel, ils pourront envoyer les déclarations au directeur des Contributions directes du département de refuge qui les fera parvenir au contrôleur compétent.

Par contre, les contribuables qui n'ont pas conservé d'habitation dans la commune de leur domicile habituel, ou qui avaient leur domicile dans une localité obligatoirement évacuée, adresseront leurs déclarations au contrôleur du lieu de leur résidence de refuge.

Les formulaires à utiliser en cas de demande d'expatriation de la taxe d'apprentissage sont délivrés dans les bureaux des percepteurs.

## Union des Syndicats ouvriers de la Nièvre

Ce que le personnel des Etablissements Thévenin à Château-Chinon doit savoir

Depuis quelque temps des difficultés se présentent aux Etablissements Thévenin.

Bien que l'usine fut requisa, les ouvriers ne travaillaient pas d'une façon régulière, et la direction n'acquittait pas le salaire normal correspondant à la semaine normale de travail comme elle le devait.

Les ouvriers ne pouvaient obtenir l'assurance que l'article 19 du décret du 10 novembre 1939 concernant les congés payés se verraient respectés.

Des retards importants dans le versement des cotisations des Assurances sociales risquaient d'avoir des conséquences désastreuses pour les travailleurs.

Des ouvrières, nouvellement embauchées, étaient à un taux nettement inférieur à celui du contrat collectif.

Grâce à l'action sérieuse et raisonnée du syndicat du bois de Château-Chinon, appuyé par l'U. S. de la Nièvre, les travailleurs des Etablissements Thévenin ont aujourd'hui la certitude que :

1) L'usine assurera au personnel au moins la semaine normale de travail, et que le différentiel relatif aux salaires sera réglé à l'adhésion ou par recours à la juridiction prud'homale.

La question des congés sera réglée le 31 mars.

Celle des Assurances sociales est entre les mains de la direction des Assurances sociales, à Orléans.

Les ouvrières nouvellement embauchées seront payés au taux du contrat collectif.

Il est des résultats qui ne peuvent que maintenir la paix sociale tout en satisfaisant les besoins légitimes des travailleurs.

Tout cela résulte de ce que nous ne perdons pas de vue, et qui est impossible à une individualité.

Aussi, le syndicat doit être fort pour avoir une autorité incontestable. Les travailleurs le comprennent, ils donneront leur adhésion aux organisations confédérées qui leur assurent toutes les garanties de compétence, d'autorité et d'indépendance.

Le secrétaire général de l'U. S. : M. MARCELOT.

# MES CRIMES PAR ADOLF HITLER à Majestic

Un grand film, un film de circonstance, que tous les Français doivent connaître.

La vie de Hitler retracée de son enfance, ses débuts militaires, le peintre qui cherche à placer quelques mauvais tableaux pour pouvoir subsister à son existence.

Son entrée dans l'arène politique, sa campagne pour instituer le parti nazi, son emprisonnement y sont relatés avec force détails.

Après avoir fait assassiner ses meilleurs amis, ceux qui furent ses compagnons de combat, Hitler partit grâce à l'emploi de la force brutale et à une propagande formidable, à accéder au pouvoir.

Après avoir vu sur l'écran des milliers d'hommes parades, d'impressionnants défilés avec les étendards à croix gammée, vous entendrez les paroles de Hitler à propos de la jeunesse fanatisée.

Vous entendrez aussi les promesses et les serments et les menaces du Führer qui a déchaîné la guerre.

Les crimes de Hitler sont non seulement projetés sur l'écran, mais commentés.

L'incendie du Reichstag, le procès de Van der Lubbe, l'assassinat du chancelier Dollfus, le complot de l'Autriche de la demeure du cardinal Spitzner par de jeunes nazis déchaînés qui ne respectent rien, l'envahissement de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie et de la Pologne offrent à nos yeux de douloureux tableaux.

Le pacte avec les Soviets crée de la déception chez les Français, les Allemands, les Anglais, les Américains. Une scène poignante se déroule dans une famille : le père, qui a le grade de colonel, le montre indigné d'une telle alliance et exprime ouvertement sa pensée devant sa femme et son fils. Ce dernier, membre de la jeunesse hitlérienne, dénonce son père à la Gestapo et le fait arrêter. Sa mère le supplie de se rétracter et de demander pardon. Face au portrait de Hitler, le père, à la Gestapo, déclare devant sa mère qu'il n'a fait que son devoir ; servir son Führer et l'Allemagne.

C'est la déclaration de la guerre, la mobilisation, le défilé des troupes et des forces alliées.

Crimes est un film qui les Nivernais ne manqueraient pas d'aller voir, samedi et dimanche, à Majestic, le cinéma où sont toujours projetés les beaux films.

**La boîte pour nos soldats**

Tous les mercredi soirs, à 21 heures, à lieu à la Chaumière, une séance de boxe.

L'équipe hollandaise des avions bombardiers de l'armée royale néerlandaise a été vaincue par l'équipe française.

Une quête est faite au profit des soldats de Nevers sans famille ou sans ressources. Hier soir la quête a donné 70 francs, 50 fr. offert par l'équipe hollandaise soit 126 fr. 30 qui ont été remis aux poilus nivernais pour distribuer nos soldats.

Résultat du combat de 3 rounds de 2 minutes : Meyne Henri, hollandais, contre Aubrun Marcel, français.

Combat de 4 rounds de 2 minutes : Lauten Nendert, hollandais, contre Patier Roulet ; ce dernier abandonne au 3<sup>e</sup> round.

Exceptionnellement, la prochaine séance aura lieu le dimanche 5 avril, à 21 heures. Les semaines suivantes, le mercredi, à 21 h.

**Après la reunion omnisport du Pré-Fleur**

Dimanche dernier, jour de Pâques, M. S. Nivernais avait mis sur pied un programme sportif tout à l'honneur de ce club, qui fait la course à pied, qui fait de gros progrès dans la région, corsait la partie rugby par la présence de nombreux champions.

Aussi le succès fut-il complet, le soleil étant également du programme et contribua à sa façon à récompenser les efforts des différents nivernais.

La partie de rugby fut emballante et les progrès réalisés par la majorité de l'équipe est de bon augure. Par contre, quelques joueurs qui firent de bonnes parties la saison dernière, sont nettement en déclin. Est-ce un manque de confiance ou une mauvaise condition physique ?

Notons la belle partie du troisième ligne entre, d'un pilier, des deux demi de mêlée et d'un centre.

Dans l'épreuve du 3.000 mètres, le champion du centre confirma ses réelles qualités en triomphant nettement du champion du Berry l'U. S. Nivernais qui avait été avec acharnement pour le sport tout de ses efforts récompensés.

Nous aurons l'occasion d'en reparler en athlétisme.

**Pour les mobilisés**

Coulanges, 29 mars. Une grande fête sera donnée le dimanche 31 mars, dans la salle des fêtes de Coulanges, à 2 heures 30, au profit des mobilisés. Un programme de premier ordre a été établi avec les gracieux concours de J. Maffre, artiste professionnel, un grand comique marseillais, qui remporta un vif succès lors de la « Revue de l'Intendance » ; Norbert, le virtuose de l'accordéon et ses partenaires ; Vergon, le chanteur lyrique, et plusieurs autres artistes amateurs ; la troupe de la Jeunesse de Coulanges, etc.

Les cartes d'entrée étant très limitées, les personnes désirant se procurer les leur trouveront au cours de la semaine de Coulanges ; le prix est fixé à 5 et 3 francs.

**Un ouvrier agricole se pend dans un bois**

Polminhac (Cantal), 28 mars. Le nommé Oudet, 50 ans, domestique agricole au hameau de Ganel, qui n'avait pas reparu à son domicile depuis deux jours, a été trouvé pendu à un arbre dans un bois à 500 mètres environ de sa demeure.

# Le terrible accident de la cote du tiers état qui causa la mort de cinq automobilistes devant le tribunal de Gien

Gien, 29 mars. A l'audience dernière du tribunal correctionnel, a été évoqué ce terrible accident :

Le 29 août dernier, dans la cote du Tiers-Etat, à quelques kilomètres d'Orsson, un terrible accident d'automobiles causa la mort de cinq personnes.

M. Alexis Chalmrin, 47 ans, ingénieur aux Usines Renault, et sa femme, domiciliés à Béziers (Hérault), se rendaient en automobile à Paris.

Sa voiture suivait, à très vive allure, la R.N. 7.

Au sommet de la cote du Tiers-Etat, M. Chalmrin voulut doubler une autre voiture, mais il se trouva soudain en présence d'une automobile Salomon, qui surgissait devant lui alors que le conducteur tenait bien sa droite.

Cette voiture était occupée par M. Cierewski-David, 42 ans, tailleur, âgé de 49 ans, habitant à Marseille, 16, place de la Bourse, et à Paris, 134, rue de Courcelles (7<sup>e</sup>). Mme Cierewski, née Stenoc, 37 ans, épouse, leur petite fille, Maud Cierewski, âgée de 7 ans ; Mme Khan, mère de Mme Cierewski et une domestique, Mlle Marie Biolzi.

M. Chalmrin fut effrayé, la voiture tamponna et fut instantanément et sur les cinq occupants, quatre trouvèrent une mort affreuse. La jeune bonne qui n'avait pu être retirée du véhicule, fut tuée sur le coup.

En outre, Mme Chalmrin fut tuée sur le coup.

Cet épouvantable accident est évoqué devant le tribunal correctionnel de Gien, M. Chalmrin, poursuivi comme auteur de l'accident et la société des Usines Renault considérée comme civilement responsable, sont défendus par M. Séjourné, du barreau de Gien.

La partie civile est représentée par le célèbre avocat de Morigatier.

Aux débats de l'audience, Mme Khan, âgée de 62 ans, seule survivante de la voiture tamponnée, invitée sur la demande de M. de Moro-Giafferri à montrer son bras à demi-carbonisé, est prise d'un tremblement nerveux et tombe évanouie.

Après avoir reçu des soins nécessaires, elle pourra reprendre sa place dans la salle.

L'inculpé, M. Chalmrin, se présente à la barre, très ému.

Aux différentes questions qui lui sont posées par l'inculpé et M. de Moro-Giafferri, il répond invariablement : « Je ne me souviens plus de rien. La commotion m'a fait perdre la mémoire de tout ce qui s'est passé. »

Puis, il ajoute : « Je m'incline très bas devant l'accident que j'ai causé. »

Il entend ensuite la déposition du marchand de bijoux Fottin, de la brigade de Bouzy-sur-Loire, qui a fait un rapport clair et précis, duquel il ressort que la voiture de M. Chalmrin roulait à une vitesse vertigineuse.

Puis M. Fottin donne quelques explications sur les circonstances de la découverte des bijoux et pierres précieuses transportés par la voiture brûlée.

M. de Moro-Giafferri estime à 70.000 francs la valeur des bijoux retrouvés dans les cendres. M. Séjourné précise que 350.000 fr. de billets de banque, des louis et des bijoux, pour une somme considérable, ont été déposés au greffe du tribunal.

M. Plontz, procureur de la République, prononce un court réquisitoire.

« A l'avis, la culpabilité de M. Chalmrin, ni à l'égard, une grave faute est incontestable. »

M. de Moro-Giafferri :

M. de Moro-Giafferri s'étonne qu'un professionnel du volant comme M. Chalmrin n'ait tenu compte, ni de la côte qui lui enlevait toute visibilité, ni du croisement en haut de cette côte, signalé d'une façon très apparente.

Au lieu de ralentir, il continua sa route à une allure folle, et ce fut l'effroyable accident.

En ce qui concerne la partie civile, M. de Moro-Giafferri dépose ses conclusions et demande 200.000 fr. de dommages-intérêts pour le tiers de la petite bonne qui, dit-il, était son seul soutien ; 60.000 fr. d'indemnités pour ses frères et sœurs.

M. Séjourné, qui défend M. Chalmrin, ne discute pas le principe de la responsabilité de son client, mais demande au tribunal de se mettre en face des événements le jour du 29 août, veille de la mobilisation.

M. Chalmrin, inspecteur aux usines Renault, était en tournée dans la Haute-Loire quand il retourna d'ordre de rentrer à Paris immédiatement.

Il déclara les préoccupations de cet homme qui devait rentrer d'urgence.

Il roula de 7 heures à midi, mangea rapidement, puis reprit le volant par une chaleur torride. A-t-il été incommodé par la chaleur ? pris d'un malaise ? M. Séjourné fait ressortir ensuite qu'un point mystérieux subsistait dans cet accident. C'est la disparition de l'automobile doublée en haut de la côte, et dont le conducteur a certainement été témoin de l'accident. Peut-être ce conducteur avait-il quelques responsabilités dans cet accident.

L'éloquent avocat indique ensuite que le résultat de la voiture brûlée, il résulte que les pneus étaient usagés et les freins fonctionnaient mal.

Il présente également des observations sur ce qui concerne les demandes de la partie civile et s'efforce d'établir que la demande de M. Biolzi est exagérée.

En terminant, M. Séjourné demande au tribunal de ne pas

**Le communiqué d'il y a 25 ans**

Dans la région d'Ypres, nous avons fait sauter à la mitraille un poste allemand.

Aux Epingles, l'ennemi a cherché à reprendre les tranchées qu'il avait perdues le 27. Après un violent combat, notre gain a été maintenu dans l'ensemble. L'ennemi a pris pied dans quelques éléments de ses anciennes tranchées et nous avons, d'autre part, progressé sur d'autres points.

**NEVERS**

SARCELON-PARIS 2, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31

GARÇON DE MAGASIN est demandé de suite aux DAMES DE FRANCE, à Nevers.

VETEMENTS IMPERMEABLES chez MILLET Etienne Caouchoque, 8, rue Claude-Tillier NEVERS. Téléphone 8-34.

**Etat civil.** — Relevé du 29 mars 1940. — Naissances : Monique Magot, 1, rue de Paris ; Roland Berthelot, 1, rue de Paris.

Publications de mariages : André Broc, mobilisé aux armées, 7, rue des Champs-Ferrands, et Ginette Balouzat, steno-dactylographe, 2, rue des Champs-Ferrands ; Gabriel Mercier, secrétaire correspondant, Hôtel de France, et Marie Kammerer, s. p., à Paris.

Décès : Théodore Alliot, 65 ans, s. p., veuf de Augustine Moléau, 1, rue de Paris.

**RAVITAILLEMENT**

Marchés Carnot et Saint-Aricle

Les Rayons Charcuterie, Pâtisserie, Confiserie, seront ouverts le DIMANCHE à partir de demain, aux marchés Carnot et St-Aricle

A cette occasion GRANDE VENTE SPÉCIALE

GATEAUX secs, le kg 9 fr. ; Saucisson cuit, Saucisson sec, Pâtes, etc.

Distribution de café

De nombreuses personnes ayant demandé parce qu'elles travaillaient les autres jours de la semaine.

**Les spectacles**

**A NEVERS**

Mardi 2, Mercredi 3 Avril

**BUREAU**

CIRQUE MODERNE SANS BLUFF

Un grand spectacle Franco-Britannique

**REGINA**

Dimanche : Matinée à 14 h. 30 ; soirée à 21 h.

Un film de MAURICE DE GANONGE

**GRISOU**

d'après la pièce de P. Brassier

Madeleine ROBINSON Pierre BRASSEUR

Actualités Fox Movietone

**Bébé est un amour**

Actualités Fox Movietone

**MAJESTIC**

Le grand film attendu

**Après Mein Kampf**

Mes Crimes !

par ADOLF HITLER

et un 2<sup>e</sup> grand film très gai

**LOCATION DES PLACES**

Samedi 30 mars, de 16 heures à 19 heures. Dimanche 31 mars, de 10 h. à midi.

**ABSOLUMENT INDISPENSABLE**

**Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen**

**SECTION DE NEVERS**

La prochaine réunion de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, qui se tiendra salle du Café du Parc, aura lieu samedi 30 mars, à 20 heures 45.

considérer son client comme un chauffeur.

M. de Moro-Giafferri répond à son contradicteur. Il s'élève contre l'expertise irrégulière de la voiture brûlée et présente un certificat établissant que les freins auraient été réglés la veille du départ.

Il proteste également à propos de la voiture mystérieuse et fait ressortir à nouveau la faute commise par M. Chalmrin.

Le tribunal met l'affaire en délibéré.

APERITIF A LA GENTIANE

**LIQUE DE NEVERS**

L'AMIE DE L'ESTOMAC

**AVIS DE DÉCÈS**

**Les Bons Restaurants DE LYON**

DE Mademoiselle Marie GILBERT

décédée en son domicile, à Chaulgnes, le 28 mars, dans sa 87<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le samedi 30 mars, à 15 h. 30 (heure légale), en l'église de Chaulgnes.

De la part de M. et Mme Charles Gilbert, ses nouveaux et anciens ; Raymond et Lucien Gilbert, Emile Lienna et Raymond Gilbert, ses petits-neveux et petites-nièces, et de toute la famille.

**BRASSERIE GEORGES DEUX ETABLISSEMENTS**

28, Cours de Verdun, 32, rue Thomassin

Cent ans de bonne bière et de bonne chère

**BRASSERIE GROLÉE**

18 et 20, rue Gréville, LYON

Menus à 14 et 17 francs (Vin compris)

CUISINE SOignée

**LA FIN DES CORMORS**

Souagement INSTANTANÉ de la Douleur

Les Zino-Pads du Dr Scholl arrêtent la douleur et font disparaître les cors pour toujours, même les plus tenaces, en supprimant la cause, pression et frottement de la chaussure. Les Zino-Pads, méthode infallible et sans danger, s'appliquent aussi sur tous les points de pied blessés par le soulier pour éviter meurtrissures et ampoules. Se font également en toute spécialité pour ongles, durillons et callosités de pieds.

La boîte (sans) 7 fr. 90

En vente : Pharmacies, Orthopédistes, Herboristes

**Zino pads du Dr Scholl**

**La fortune frappera bientôt à la porte de ses élus**

**LOTÉRIE NATIONALE**

MOULINS-ENGLIBERT

Reclamation. — Le ravitaillement, en ce moment, se fait assez facilement à Moulin-Engilbert nos déportés, sont assez bien approvisionnés, nos munières trouveront à peu près tout ce qu'il leur faut. Mais ce qui paraît assez drôle aux consommateurs, c'est que le café, qui est taxé à Nevers, 15 francs le livre, se vend 16 francs à Moulin-Engilbert. Pourquoi ?

Etat civil (dernier relevé). — Naissances : Louis-Nicolas Minon, rue Hollin ; Jean Monchaux, à Comagny ; Alexis Guillot, rue Coulon.

**AMAZY**

Obsèques. — Hier ont eu lieu les obsèques du jeune Guy-Alexandre Villemont, âgé de 25 ans, militaire, ancien soldat, avec permission de dévotion, tué accidentellement, le 25 courant, par une auto, en traversant la route D. 24 en moto-bécane, à un carrefour, sur le territoire d'Asnaux, canton de Brion.

Villemont, pupille de l'Assistance publique, élevé par M. Oudot, de Saligny, grand mutilé de guerre et chevalier de la Légion d'honneur, était considéré comme l'un des meilleurs élèves de l'école.

Des que l'accident eut été connu, M. Oudot se rendit sur les lieux et obtint l'autorisation de ramener le corps chez lui, pour être inhumé dans le cimetière d'Amazy.

Une foule nombreuse d'Amazy, Tannay et environs accompagnait le cercueil, le défunt étant très estimé.

Le hameau de Saligny, après une collecte, offrit une belle couronne funéraire.

Nous prions la famille Oudot d'accepter nos plus sincères condoléances.

**CLAMEY**

Etat civil du 20 au 27 mars. Naissances : Jeanine Gaillard, route d'Auxerre ; Guy Comte, avenue Henri-Louis Pluchon, rue Kieber ; Nicole-Mauricette Duret, rue du Docteur-Georges-Merle ; Christiane Marchat, avenue Henri-Barbusse.

Publications de mariages : Jean-Camille Trochu, instituteur à Clamey, et Renée-Généviève Plot, employée de banque, à Le Mans (Sarthe) ; Jacques Hodde, employé de banque à Decize (Nièvre) et Angèle Devot, Peolett, employée des postes, domiciliée à Montpellier et, précédemment à Clamey.

Commissariat de police. — La nommée Salomon-Marthe, qui résidait depuis quelques jours à la Ferme des Prés, à Clamey, a été arrêtée le 26 mars courant, par la police, pour outrages et rébellion à agents dans l'exercice de leurs fonctions.

Objets trouvés. — A Clamey, au commissariat : Une petite médaille avec chaîne ; une paire de gants en cuir noir pour dame ; un gant péral, genre « mousquetaire » pour dame ; une pelote de laine grise ; une bague en ivoire.

reclamer à M. Ramond, cité P.-L.-M., numéro 1, une perruche réfugiée chez lui.

**LA RÉGION CHER**

**BOURGES.** — Etat civil. — Naissances. — Anne-Marie-Raymonde-Georgette Radat, rue des Armuriers ; 27 ans, rue de Henry, rue Jean-Mercier ; Michel Leprieux, rue Taillegrain ; Jacques-Serge Mathonnet, rue Taillegrain ; Jeanne-Louise Pluchon, rue Kieber ; Nicole-Mauricette Jacqueline Lupp, avenue d'Issoudun, 29 ; Geneviève-Renée-Pierrette Donnet, avenue d'Orléans, numéro 27.

Décès. — Marie-Louise Chenevière, veuve Berneau, s. p., 64 ans, avenue d'Orléans, 21 ; Jean Perriot, s. p., 72 ans, avenue d'Issoudun ; Léon-Félix Soumireu, 77 ans, rue de Marmagne ; Jean-Louis-René Vacher, soldat au 53<sup>e</sup> régiment régional, 43 ans, rue Emile-Deschamps ; Louis-Nicolas Minon, s. p., 30 ans, avenue d'Issoudun ; Claude-Philippe-Paul Perronet, 5 mois, place de la Nation, 23 ; Ernestine-Louise Charron, femelle, numéro 27.

**ENLEVEMENT DES VIEUX PAPIERS.** — Le ramassage des vieux papiers continuera samedi 30 mars ; les camions (cert, ce jour-là, tournés du secteur numéro 4, qui comprennent nous le rappellerons, les rues et voies ci-après : Place Dauphine, rues Alphonse-Baudin, Bardeau, Boileau, des Chapeaux, Charles Floquet, Chloé de la Doune, Impasse du Donjon, rues Duguet, Edme-Lavarenne, Eugène-Pellat, quai Marchal-Joffre, rues Louis-Paris, Marcelin-Berthelot, rue de la place Pasteur, place de la Pêche, rue des Ponts, chemin des Sables, rue du Sanitas, quai du Sanitas, Impasse du Sanitas, rue Thème.

Les succès de la récupération des papiers et cartons s'avère aussi grand que pour la ferraille. Il faut que tous contribuent à le rendre aussi complet que possible.

**QUERIGNY**

Avis. — Le recenseur des contributions indirectes porte à la connaissance des redevables qu'il se tiendra à leur disposition le lundi premier avril de 9 heures à midi, salle de la Mairie, pour la perception des taxes à l'armement, production, etc.



